

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

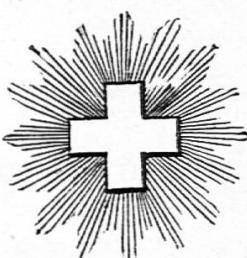
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^e ANNÉE

N° 43.



LAUSANNE

25 Octobre 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Quelques mots sur le Père Girard (Suite).* — *Après l'école.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Langue maternelle.* — *Orthographe.* — *Comptabilité.*

QUELQUES MOTS SUR LE PÈRE GIRARD (*Suite*).

Il ne serait pas sans intérêt d'étudier le Cours de langue maternelle au point de vue spécial de la formation de l'esprit. Mais ce seul examen me prendrait tout le temps dont je dispose encore, et j'ai hâte d'en arriver à la clef de voûte du système de Girard, si l'on peut rapprocher ces deux termes sans faire injure à la mémoire du grand cordelier, dont le ferme bon sens a raillé si souvent les faiseurs de systèmes. Cette clef de voûte, c'est l'éducation morale et religieuse, c'est la formation du cœur, et je tiens à y arriver d'autant plus que, si je suis d'accord avec le père Grégoire quant à la place à donner à cette éducation, je ne le suis plus entièrement sur le choix des moyens.

Quelle est l'influence des idées sur la conduite ? Quelle est la cause profonde de nos actes ? Est-ce surtout le sentiment, les états affectifs, comme disent les psychologues, ou est-ce surtout l'intelligence ? Est-ce avant tout le cœur ou avant tout l'esprit ? Telle est la question théorique qui se pose d'abord. A cette question, le père Girard n'a pas donné toujours la même réponse ; il s'en est préoccupé toute sa vie, sans aboutir à une certitude complète, puisque nous le verrons discuter encore ce sujet à quatre-vingts ans passés.

Sans doute, Girard n'a jamais été jusqu'à confondre l'instruction

avec l'éducation. Ce n'est pas lui qui affirmerait comme Eugène Manuel, que :

...Quiconque sait lire est un homme sauvé¹.

ou comme Victor Hugo, que

Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne².

Et pourtant, l'observateur impartial est obligé de reconnaître qu'il n'est pas absolument exempt de l'erreur de ceux qui se figurent que c'est l'ignorance qui fait les criminels. Il s'écriait en 1813, à la cérémonie de la distribution des prix : « Portez la lumière dans l'esprit de l'homme, vous en chasserez l'erreur, et avec l'erreur les passions, et avec les passions tout le mal³. » Et la preuve qu'il tenait à cette idée, c'est qu'on la retrouve dans le plaidoyer qu'il écrivit deux ans plus tard en faveur de son école. Si l'on ne connaissait pas l'admirable droiture de son caractère, on pourrait croire peut-être qu'il ne s'agissait là que d'un argument de combat, d'une idée que Girard trouvait propre à le servir dans sa lutte contre l'obscurantisme, d'une arme de sophiste ou de rhéteur. Mais alors comment expliquer qu'en 1826, c'est-à-dire trois ans après son départ de Fribourg, il y revienne encore dans le mémoire qu'il lut à Zurich à la Société suisse d'utilité publique, en affirmant que « le vice a toujours sa base dans l'ignorance⁴? »

La vérité, c'est que Girard s'est exagéré la puissance des idées dans la formation du caractère. En 1846, quatre ans avant sa mort, il en discutait encore avec Ernest Naville, le fils de son défunt ami, et bien que le jeune philosophe genevois penchât vers la prépondérance des états affectifs, il ne réussissait point à convaincre le vénérable cordelier, qui faisait suivre la lettre de Naville des notes suivantes : « Il y a réaction entre l'esprit et le cœur ; la priorité appartient à l'esprit⁵. » Puis il concluait par sa maxime favorite : « L'homme agit comme il aime et il aime comme il pense⁶. »

Mais c'est surtout dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, que le père Girard a affirmé sa thèse. Il y sou-

¹ *Les Ouvriers.* — ² *Les quatre vents de l'esprit.* — ³ Cité par Daguet, I p. 267.

⁴ *Dialogue d'un homme d'école et d'un ami*, cité par Daguet, II p. 92. — ⁵ *Id.*, II p. 281. — ⁶ P. 219.

tient que « les égarements du cœur dérivent des égarements de la pensée¹ » et dans la partie du Cours de langue qui traite de la phrase de deux propositions, on trouve cet exemple : « Le génie du mal n'a rien à gagner au progrès de nos sciences naturelles, car chaque découverte réduit son empire fondé sur l'ignorance². » Je crois que le grand pédagogue fribourgeois a eu trop de confiance dans le pouvoir de l'instruction en général et des maximes en particulier : « Le bon éducateur disait-il, cherche à graver profondément dans l'âme de la jeunesse toutes les belles et grandes vérités, assuré qu'il est qu'elles iront se fondre dans les mœurs³. » Or s'il est une idée que les travaux récents de la psychologie ont nettement mise en lumière, c'est bien celle du rôle capital des intérêts affectifs dans la conduite. Ribot et Jules Payot entre autres, le premier dans sa *Psychologie des sentiments*, le second dans sa célèbre *Education de la volonté*, ont démontré avec force la prépondérance du sentiment. Il me semble donc qu'il faudrait modifier la thèse du moine franciscain et la formuler de la manière suivante : il y a réaction entre l'esprit et le cœur, mais la priorité appartient au cœur.

Entrons maintenant dans la pratique et voyons comment le père Girard travaille à l'éducation morale. Il nous l'a dit lui-même dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*. Il y raconte en effet qu'un moine et éducateur génois, Polari, envoyé à Fribourg pour y étudier son école, après avoir beaucoup observé et écouté en silence pendant plusieurs semaines, vint au directeur et lui dit : « J'ai deviné le fond de votre méthode : c'est la morale et la religion que vous avez essentiellement en vue. Mais vous vous y prenez comme si vous faisiez tout autre chose⁴. » Dans le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, Girard a exprimé presque textuellement la même idée ; il y parle de l'éducation morale qui, dit-il, est double, l'une directe, l'autre indirecte, « détachée, arrivant sous un titre étranger, marchant néanmoins à son but, tout en paraissant s'occuper d'autre chose⁵. » C'est surtout par le *Cours*

¹ P. 219. — ² P. 143.

³ *De l'ens. rég. de la l. mat.*, p. 50. — ⁴ *De l'ens. rég. de la l. mat.*, p. 153.

⁵ P. 158.

éducatif de langue maternelle que le père Girard travaille à cette éducation morale indirecte. « Les forces de l'âme ne gagnent que par l'exercice¹ », dit-il fort à propos. Mais il me paraît n'avoir réussi pleinement à mettre en pratique cette vérité que dans la formation de l'intelligence, tandis qu'il négligeait la volonté.

Quels sont les éléments du Cours de langue qui visent à l'éducation morale ? C'est en premier lieu la matière même du cours, les exemples et les exercices de syntaxe, de conjugaison, de composition et de vocabulaire, dont la plupart expriment des vérités morales. Quant au deuxième moyen, Girard en parle en ces termes : « Un jour que selon mon habitude je remplaçais un moniteur dans l'un des exercices, il me vint à l'esprit de faire juger du bien et du mal moral qu'exprimaient les propositions formées par les élèves, et de leur faire motiver les jugements qu'ils portaient. Je les vis tout réjouis de ce que je leur avais ouvert un nouveau champ, en faisant aussi parler en eux la conscience et le sentiment². » Cet exercice fit dès lors partie intégrante du Cours de langue et dans les travaux écrits, les enfants indiquent par un (b) ou par un (m) le bien ou le mal exprimé par les phrases qu'ils inventent ou complètent.

« Les forces de l'âme ne gagnent que par l'exercice » : mais dans l'éducation morale, c'est avant tout la volonté qu'il s'agit de former, et la volonté ne s'affermi que par l'action. Le point faible de l'éducation morale d'après le Cours de langue maternelle, c'est l'absence de véritables exercices de la volonté; cette éducation est trop théorique, elle n'aboutit pas suffisamment à l'action. Le père Girard a raison sans doute d'éclairer la conscience de l'enfant, d'affiner son jugement moral, mais tout cela s'adresse à l'intelligence, à l'esprit, autant qu'au cœur ; il y manque une pratique, car il ne suffit pas de connaître le bien pour bien agir. Nous retrouvons ici, dans la pratique, la même erreur que nous avons signalée dans la théorie : l'importance exagérée donnée à l'intelligence dans l'éducation morale.

(A suivre.)

¹ *De l'ens. rég. de la l. mat.*, p. 105. — ² *De l'ens. rég. de la l. mat.*, p. 43.

Après l'école.

Discours de M. Ernest Lavisse aux écoliers du Nouvion-en-Thiérache.

La distribution des prix aux élèves des écoles communales du Nouvion-en-Thiérache (Aisne) a eu lieu dimanche 5 octobre.

M. Lavisse a prononcé le discours suivant qui intéressera les maîtres des classes supérieures et des cours complémentaires.

Mes chers enfants,

Parmi ceux de vous qui vont quitter l'école, j'ai bien peur que quelques-uns ne pensent en eux-mêmes : « Plus de leçons ! Plus de devoirs ! Plus de cahiers ! Plus de livres ! N, i, ni, tout est fini ! » C'est à eux que j'adresse ce discours ; je voudrais les détrouper : « Nenni, mes petits amis ! Ce n'est pas, il ne faut pas que cela soit fini ! »

Le temps scolaire est fini, mais quel que soit votre emploi, où que vous logiez votre jeunesse, que votre chambre soit éclairée par une fenêtre ou par une lucarne, ayez une planche à mettre les livres ; recouvrez-les pour les défendre contre la poussière et les taches. Il convient que les livres soient vêtus proprement.

Quand vous serez un peu plus grands, habituez-vous à lire un journal. Vous trouverez dans les journaux populaires à vous instruire sur les grands événements qui se passent dans votre pays et dans tous les pays du monde.

Voyons, tout cela, est-il si difficile ?

Nous avons ici un cours d'adultes. Cette année, M. Leduc, dont le zèle est inlassable, a divisé ce cours en 3 classes, selon la force des élèves. Vingt-quatre élèves l'ont suivi. C'étaient des apprentis, pour un tiers au moins de petits verriers, et il faut, en passant, donner aux petits verriers un gros bon point.

Nos écoles ont leurs bibliothèques. Pendant la dernière année scolaire, mesdemoiselles les petites filles ont emprunté deux cent quarante-trois volumes. Leur préférence est pour les belles histoires qui émeuvent. Plusieurs ont demandé à Mlle Michaud des livres tristes : « Mademoiselle, donnez-moi un livre qui fait pleurer. » De quoi, d'ailleurs, il ne faudrait pas conclure que mesdemoiselles les petites filles du Nouvion soient des personnes mélancoliques. Les garçons ont emprunté, de janvier 1912 à janvier 1913, sept cent neuf volumes, chiffre qui sera dépassé cette année. J'ai relevé, sur la liste des prêts, de grands noms : Victor Hugo, Balzac, des noms célèbres : Bernardin de Saint-Pierre, Theuriet, Alphonse Daudet. La préférence va aux romans historiques d'Erckmann-Chatrian, aux récits de voyages, réels ou fantastiques comme ceux de Jules Verne, aux livres sur nos colonies, aux livres sur la terrible guerre.

Enfin, la mère Jean n'est plus là pour vendre les journaux, la pauvre vieille qui trainait par nos rues ses soixante-dix-huit années, toute déjetée, si vaillante, portant sous un bras son paquet, et ramant de l'autre bras ; mais d'autres porteurs de journaux circulent dans nos rues.

Je dois prévoir une objection. Elle me fut faite un jour par un garçon intelligent, qui avait été un bon élève, et à qui je donnais les conseils que vous venez d'entendre. Il m'interrompit : « A quoi ça sert ? »

A quoi ça sert ?

Mes enfants, vous êtes ici plusieurs futurs fermiers. Or, l'hiver, à la ferme, les soirées sont bien longues. Les enfants dorment dans leurs lits ; les bêtes dorment dans l'écurie ; rien à faire aux pâtures voilées par la nuit. Comment passer le temps ? Trier la paille qui séparera les rangées de fromages ? Ce soin ne peut occuper tous les soirs d'hiver. Autrefois le fermier tricotait comme la fermière ; j'en ai connu un qui ne porta de chaussettes que tricotées par lui. Cet usage est abandonné. On me dit que l'habitude aussi se perd des veillées où l'on se visitait entre voisins... Le balancier de l'horloge va et vient dans le grand silence ; il semble compter la vie goutte à goutte, et dire à chaque battement : « Encore une goutte tombée. » Et c'est bien triste, et l'on s'ennuie...

Dans toutes les professions, vous connaîtrez de pareilles heures sans emploi et vous serez exposés à l'ennui, une si triste chose, et un si méchant conseiller. Peut-être bien que beaucoup de clients des cabarets sont des gens qui s'ennuient. Aux heures désœuvrées, réfugiez-vous dans un livre qui vous plaise.

Un livre qui vous plaise ! Cela me rappelle une histoire qu'il faut que je vous raconte.

Quand j'avais votre âge, j'ai connu un bon vieillard, mon oncle Gravet, dont je suis seul ici à me souvenir, car il mourut il y a soixante ans. Vos parents se rappellent son fils, mon cousin Gravet, qui, deux fois par jour, sortant à heure fixe pour rentrer à heure fixe, faisait le tour du Nouvion ; toujours il arrivait au même endroit, à la même minute, si bien que son passage pouvait servir à régler les horloges capricieuses.

Mon oncle Gravet avait des cheveux blancs qui luisaient doucement comme de la neige au clair de lune. C'était un sage ; il puisait la sagesse aux fables de La Fontaine ; de ses livres d'école il avait gardé le « fablier ».

On s'amusait de lui à cause de son habitude de parler tout haut quand il était seul. Un soir d'été, nous étions quelques gamins qui jouions sur la place, derrière l'église. Il passa seul en parlant. Un de mes camarades m'interpella : « V'là encore ton oncle Gravet qui berdouille. » Pour l'honneur de ma famille, je lui donnai une gifle, et je reçus en échange un coup de poing. Depuis, je me suis persuadé que l'oncle, dans ses monologues, se disait des vers de La Fontaine. Ce qui est sûr, c'est qu'il citait souvent son poète.

Il aimait à retrouver dans les fables nos bêtes familières : la fourmi laborieuse et « pas prêteuse », la souris « trotte-menu », et « ronge maille le rat », et leur ennemi « le saint homme de chat », Jean Lapin, qui s'en va brouter, troiter et faire tous ses tours, à l'aurore, « parmi le thym, la rosée », le lièvre peureux et qui « songe », « damoiselle belette au corps long et fluet », « capitaine », renard « grand preneur de poulets, grand preneur de lapins », « messer loup », l'âne niais, mais bonne bête et résigné ; puis la gent ailée, « triste oiseau le hibou », la matinale alouette et ses bavards petits « volant, se colletant » et l'hirondelle « caracolant, frisant l'air et les eaux ».

L'oncle aimait aussi tant de paysages évoqués en quelques vers, quelquefois en un seul, même par un mot, et tantôt souriants, tantôt grandioses. Enfin, il goûtait fort la morale du poète, pas très élevée, mais inspirée par la commune

expérience humaine et que La Fontaine indique, en brèves formules, avec de la malice et un sourire à la française.

Pour toutes ces raisons, notre La Fontaine lui fut un charmant compagnon sur le chemin de la vie.

Pourquoi refuseriez-vous les joies que l'oncle Gravet s'est données ? Il est venu au monde ici comme vous ; sa maison natale est encore debout au hameau de Marlemperech. Il est resté moins longtemps que vous à l'école ; même il se vantait que son éducation entière — l'école d'alors n'était pas gratuite — n'eût pas coûté plus de quarante sous à ses père et mère. Il fut d'abord retordeur de fils, puis il acheta de belles pâtures sur le rejet d'en bas. D'aimer La Fontaine, cela ne l'empêcha point d'être bon herbager. Il taillait et « bottait » ses haies, greffait ses arbres et s'entendait aussi bien que personne à vendre ses « jalois » de pommes. Il faisait de très bon cidre.

Donc, mes enfants, la lecture « ça » sert à ne pas s'ennuyer et « ça » procure des plaisirs qui sont nobles. Mais vous devez à la lecture d'autres bienfaits encore.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUUD. — **Retraite.** — M. Paul Blanc, instituteur à Commugny, vient de prendre sa retraite après trente années d'enseignement, dont vingt-quatre dans cette commune. Ce départ a donné lieu à une touchante et simple cérémonie au cours de laquelle M. Blanc a pu voir combien on l'estimait. Il laisse derrière lui toute une carrière bien remplie et le souvenir d'un éducateur de devoir. Ses collègues le regretteront, car Paul Blanc était un homme à l'esprit judicieux et de bon conseil. Dans les conférences, il trouvait souvent le mot juste et sa parole portait ; son départ sera pour tous un grand vide.

La Commission scolaire et la Municipalité de Commugny lui ont exprimé toute leur reconnaissance et leurs vœux en lui remettant un superbe souvenir, témoignage de leur estime et de leur gratitude.

Nous félicitons M. P. Blanc pour les hommages qu'il a su mériter et nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite.

A. D.

NEUCHATEL. — **Société pédagogique neuchâteloise.** — L'assemblée générale annuelle a eu lieu le vendredi 3 octobre 1913, à la grande salle des conférences de Neuchâtel. — Le sympathique autant que distingué président du Comité central occupe le bureau de la présidence. Le Comité central est au grand complet, sauf toutefois M. J. Decreuze, vice-président, retenu par la maladie. La participation est vraiment réjouissante et fait bien augurer de la vie pédagogique neuchâteloise qui, décidément, semble vouloir continuer de montrer une louable et bienfaisante activité, inaugurée à nouveau depuis la dernière période triennale ; 420 membres sont présents sur 523 que comptent les six sections réunies.

* * *

Le procès-verbal de l'assemblée de 1912, à l'occasion des fêtes de la Chaux-

de-Fonds, a été adopté avec remerciements au très dévoué secrétaire, M. E. Amez-Droz. Puis M. Hoffmann rend compte de l'assemblée des délégués qui avait eu lieu à Auvernier une semaine auparavant. Il souhaite, en terminant son bref exposé, que les succès obtenus par la Société pédagogique neuchâteloise durant ces dernières années, ne soient point les derniers.

* * *

Une pensée émue et un hommage dernier sont ensuite rendus à la mémoire de membres de notre Société, enlevés pendant l'année écoulée, c'est-à-dire M^{es} Cornu, Matthey et MM. Chenevard, Blaser et Stoll.

* * *

On passe ensuite à la question proposée à l'étude de cette assemblée.

C'est M. Ch. Guye, instituteur à Fleurier, qui rapporte sur : « La collaboration du corps enseignant à la direction des affaires scolaires. » *L'Éducateur* a déjà entretenu ses lecteurs de cette question, au cours de sa préparation (numéros des 5 et 12 juillet 1913). Bornons-nous donc à transcrire les conclusions adoptées par l'assemblée générale après une courte discussion :

1. L'activité des autorités scolaires communales et cantonales et celle du corps enseignant sont deux forces qui doivent s'unir, se fondre en une seule puissance en vue de l'intérêt de nos élèves.

2. Actuellement, l'union de ces deux forces est insuffisante.

3. Afin de rendre plus étroite cette collaboration, les membres des sociétés pédagogiques neuchâteloises, sans vouloir porter atteinte au droit de surveillance et à l'autorité des commissions scolaires, préconisent les moyens suivants :

a) Institution de séances communes des commissions scolaires et du corps enseignant. Ces séances seraient consacrées à l'étude de questions relatives à l'éducation en général, à l'organisation de nos écoles, à la transformation, à l'amélioration des moyens d'enseignement, à l'introduction de nouveaux enseignements (ménager, anti-alcoolique, anti-tuberculeux).

b) Représentation officielle du personnel enseignant aux séances des commissions scolaires. Les délégués de celui-ci auraient voix consultative.

c) Représentation officielle des commissions scolaires aux conférences du corps enseignant. Eventuellement, les résolutions adoptées à ces conférences seraient communiquées aux commissions scolaires.

d) Participation des autorités scolaires à l'activité des sociétés pédagogiques.

4. Le corps enseignant désire en outre être représenté dans les commissions suivantes :

a) Commission consultative pour le choix du matériel scolaire gratuit.

b) Commission des études pour l'Ecole normale cantonale.

c) Commission cantonale pour les ouvrages féminins.

Il émet le vœu que la commission consultative pour l'enseignement primaire soit réunie plus souvent.

5. Le corps enseignant profitera des conférences officielles pour présenter ses desiderata au Département de l'instruction publique.

Souhaitons que ces conclusions aient des suites pratiques, ce qui ne sera pas

très facile dans certaines communes où les commissions scolaires auront quelque peine à se décider à admettre dans leurs séances des membres du corps enseignant. Souhaitons enfin que l'école profite des changements demandés et qu'il en résulte l'établissement de rapports durables d'estime et de confiance réciproque entre autorités scolaires et membres du corps enseignant.

(A suivre.)

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

La comtesse de Loewenstein, par Berthe Vadier. Un volume à 60 centimes. Roman romand No 13. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Le roman de la Suisse qui s'en va gagner son pain à l'étranger a été écrit bien des fois, mais jamais avec plus de bonheur d'invention et de délicatesse que par Mme Berthe Vadier dans *La comtesse de Loewenstein*. Cette histoire captivante comme un conte de fées, nous fait suivre l'émouvante aventure d'une jeune orpheline genevoise, transportée brusquement comme dame de compagnie dans les milieux aristocratiques les plus brillants de Vienne. Il lui incombe la difficile tâche de distraire une grande dame vouée par une tragédie de famille au plus sombre chagrin. Par sa droiture, sa noblesse d'âme, sa grâce naturelle séduisante, mais après de douloureuses péripéties où le drame côtoie l'idylle, elle voit se poser sur sa tête une couronne de comtesse qu'elle n'avait point rêvée, elle devient l'épouse heureuse du fils de l'illustre famille où l'on ne voulait d'abord la considérer que comme une pauvre mercenaire étrangère. Toutes les jeunes filles voudront lire ces pages délicieuses, d'une haute tenue morale, écrites dans une langue alerte et limpide.

Ce numéro du *Roman romand* est certainement un des plus réussis de cette jolie collection dont le succès va toujours grandissant. A l'approche des longues veillées d'hiver, il convient de le signaler tout spécialement à nos lecteurs en leur rappelant que les chefs-d'œuvre de nos meilleurs auteurs romands ont paru dans les numéros précédents.

Précis d'analyse chimique qualitative, par O. Billeter et H. Rivier. 2^{me} édition. Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs.

Cet abrégé, cartonné, d'une quarantaine de pages, est en usage dans les laboratoires de l'Université de Neuchâtel. Il débute par un intéressant chapitre sur les réactions des ions, bases et acides en solution. Ce précis d'analyse découle des méthodes d'enseignement des auteurs. Il préconise, comme d'habitude, la recherche des éléments, par voie sèche, d'abord, puis par voie humide. Les essais préliminaires au tube de verre, indiqués, sont précieux pour l'étudiant en chimie. Les conseils sur les moyens de dissolution et de désagrégation des substances solides, sont excellents. La recherche des bases est clairement présentée et l'analyste peut suivre sans peine, jusqu'au sixième et dernier groupe des métaux. MM. B. et R. ont eu la bonne idée de donner une méthode simplifiée pour la recherche analytique, dans une substance renfermant une seule base (métal). Pour l'analyse des acides, le procédé habituel est agrémenté d'idées judicieuses qui guideront sûrement l'étudiant. A la fin, un tableau schématique de la technique à effectuer dans la recherche des bases est d'un secours énorme pour le débutant.

Dr P. J. R.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Les petits crantifs.

Leurs blouses sont très bien tirées, Les forts les appellent des filles,
Leurs pantalons en bon état, Et les malins des innocents :
Leurs chaussures toujours cirées ; Ils sont doux, ils donnent leurs billes.
Ils ont l'air sage et délicat. Ils ne seront pas commerçants.

Les plus poltrons leur font des niches,
Et les gourmands sont leurs copains :
Leurs camarades les croient riches
Parce qu'ils se lavent les mains.

SULLY-PRUDHOMME.

ELOCUTION : Pourquoi ces petits enfants sont-ils si tristes ? (Parce qu'ils ont quitté leurs mamans et qu'ils ont peur de tout à l'école, du maître, des camarades surtout.) Comment sont leurs blouses ? leurs pantalons ? leurs souliers ? Pourquoi ? (Parce qu'ils ne jouent pas et qu'ils restent tranquilles dans un coin.) Pourquoi leurs camarades les appellent-ils des filles ? (Pour marquer leur mépris ; pour indiquer qu'ils ne comptent pas pour eux, parce qu'ils sont aussi faibles, aussi timides que des filles.) Qu'est-ce qu'un innocent ? (Un enfant très doux, très paisible, qui ne saurait faire du mal.) Pourquoi donnent-ils leurs billes ? (Pour chercher à se concilier les bonnes grâces de leurs camarades.) Que veut dire faire des niches ? Qui fait des niches ? Pourquoi les gourmands sont-ils leurs copains (leurs amis) ? (Pour manger leurs friandises.) Pourquoi les croit-on riches ? Les riches seuls doivent-ils se laver les mains ? Comment devez-vous vous conduire avec les élèves tristes et timides ? et avec tous vos nouveaux camarades ? Racontez l'histoire d'un petit élève craintif ?

LANGUE MATERNELLE

XVIII

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : Un insecte utile

II. LECTURE. ANALYSE. VOCABULAIRE. COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Connaissez-vous cet insecte aux ailes transparentes, au corselet d'or qui voltige sur ces fleurs ? C'est une abeille. L'abeille est un insecte domestique. Elle ressemble à une grosse mouche.

2. L'abeille est laborieuse. Elle travaille sans cesse. Au premier rayon du soleil, elle quitte sa ruche et s'envole au loin. Elle plonge sa petite trompe dans les fleurs. Elle y puise un liquide sucré qui se change en miel dans son estomac.

3. L'abeille est prévoyante. Elle pense à la mauvaise saison. Elle sait que bientôt les prairies n'auront plus de fleurettes. Elle se dépêche d'amasser, pendant les belles journées de l'été, un miel doux et parfumé. Cette active ouvrière

est pourvue d'un dard puissant. Ce dard est une arme terrible. Elle s'en sert pour piquer les enfants qui la taquinent.

GRAMMAIRE : Les déterminatifs **ce**, **cet**, **cette** et **ces**.

VOCABULAIRE : 1. Un insecte, des ailes, un corselet, une abeille ; — transparent ; — ressembler.

2. Le rayon, la ruche (un rucher), une trompe (une trompette), un liquide, du miel (miellé, mielleux, mielleusement), l'estomac ; — s'envoler au loin, puiser ; — sans cesse.

3. Une fleurette, un dard ou aiguillon (aiguille, aigu, aiguillée, aiguillette), une arme (armure, armurier, armé) ; — doux (douce), prévoyant, parfumé, actif (active), puissant ; se dépecher, taquiner (un taquin) ; bientôt.

III. ELOCUTION : 1. Qu'est-ce qu'un insecte ? Avez-vous déjà vu une abeille ? Comment sont ses ailes ? son corselet ? son ventre ? A quel insecte ressemble-t-elle ? Qu'est-ce qu'un insecte domestique ?

2. Quelle qualité possède l'abeille ? Quand quitte-t-elle sa ruche ? Que plonge-t-elle dans les fleurs ? Qu'y puise-t-elle ? Que devient ce liquide sucré ? Qu'est-ce que le miel ? Avez-vous déjà mangé du miel ? L'aimez-vous ? Comment est-il ? Quels sont les usages du miel ? (Le miel s'emploie comme confiture, pour adoucir certaines tisanes et dans la fabrication du pain d'épice.)

3. A quoi pense l'abeille pendant les beaux jours ? Pourquoi amasse-t-elle une grande provision de miel dans la ruche ? Quelle qualité possède cet insecte ? De quoi l'abeille est-elle pourvue ? L'abeille est-elle méchante ? Quand pique-t-elle ? Où est placé l'aiguillon ? Comment appelle-t-on celui qui élève des abeilles (apiculteur).

IV. IDÉE MORALE : L'abeille est laborieuse et prévoyante. Comme elle, travaillons pendant que nous sommes jeunes, forts et en bonne santé. Sachons faire des économies pour les jours de maladie et pour être à l'abri de la misère quand la vieillesse sera venue.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

Voyez **ce** faux-bourdon qui sort de la ruche.

Voyez **cet** insecte au ventre brun, **cette** ouvrière qui se pose sur une fleur.

Voyez **ces** faux-bourdons... **ces** insectes... **ces** ouvrières... etc.

Remarques : **Ce** et **cet** se placent devant les noms masculins.

Cet se place devant les noms masculins qui commencent par **a**, **e**, **i**, **o**, **u** ou une **h** muette.

Cette se place devant les noms féminins.

Ce, **cet**, **cette** font **ces** au pluriel.

Ces petits mots servent à montrer la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Ces sont des **déterminatifs**.

Dictées : Les textes 1, 2 et 3.

Mettez **ce** ou **cet** devant les noms masculins suivants :

... Insecte... corselet... rayon... aiguillon... dard... miel... enfant... paresseux... essaim... vermisseau... apiculteur.

Mettez **ce**, **cet**, ou **cette** devant les noms suivants :

... Aile... abdomen... mouche... ruche... liquide... trompe... sucoir... fleur... été... ouvrière... faux-bourdon... bestiole... larve... loir... mulot... courtilière... escargot... limace... papillon... sauterelle.

Dictées ou compositions :

L'abeille est un insecte domestique. Elle ressemble à la mouche. Son corps est divisé en trois parties qui sont la tête, le corselet et le ventre ou abdomen. L'abeille a deux paires d'ailes transparentes et trois paires de pattes.

Les abeilles vivent en société dans des ruches. Dans chaque ruche il y a une reine ou mère, des mâles ou faux-bourdons et plusieurs milliers d'ouvrières.

VOCABULAIRE : La tête, le corselet, l'abdomen, le ventre, la paire, les pattes, une reine, des mâles, des faux-bourdons, plusieurs milliers (mille).

RÉDACTION : Qu'est-ce que l'abeille ? A quel insecte ressemble-t-elle ? Comment son corps est-il divisé ? Combien de paires d'ailes et de paires de pattes l'abeille a-t-elle ? Comment vivent les abeilles ? Que renferme chaque ruche ?

Les habitants de la ruche. — *La reine* est la maîtresse de la colonie. Elle est aimée, choyée et respectée de toutes les ouvrières. Elle peut vivre de trois à quatre ans. Elle est armée d'un aiguillon, mais elle n'a pas de sucoir. La reine seule pond des œufs. Ces œufs éclosent au bout de trois jours. Ils deviennent des larves. Les larves se transforment ensuite en nymphes ou chrysalides, puis en insectes parfaits.

Les ouvrières font tous les travaux de la ruche. Elles préparent le miel. Elles recueillent le pollen des fleurs pour la nourriture des larves. Elles soignent les petites abeilles. Elles construisent les rayons. Les ouvrières sont pourvues d'un dard. Leur vie est courte.

Les mâles ou faux-bourdons sont les plus gros habitants de la ruche, mais ils n'ont ni trompe ni aiguillon. Ils ne travaillent pas. Ce sont des paresseux et des gourmands. Ils se gorgent de miel. Aux heures chaudes de la journée, et pendant que les ouvrières butinent avec zèle, ils vont dormir dans les fleurs. A la fin de l'été, ces fainéants sont expulsés de la ruche et tués à coups d'aiguillon.

VOCABULAIRE. — *Synonymes* : Abeille, mouche à miel. Dard, aiguillon. Alvéole, cellule. Essaimer, émigrer. Rayon, gâteau. Nymphe, chrysalide.

HOMONYMES : *Reine* (femme d'un roi, femelle unique d'une ruche) ; *raine* (grenouille) ; *rêne* (courroie de la bride d'un cheval) ; *renne* (animal voisin du cerf et qui vit dans les pays du Nord).

VI. RÉCITATION : **L'abeille.**

Abeille, si jolie,
Conte-moi, je te prie,
Pourquoi, dès le matin,
Ramassant ton butin,
Sur les œillets, les roses,
Tour à tour tu te poses,
Sans penser un moment
A ton amusement ?

Enfant, répond l'abeille,
Si, dès que je m'éveille,
Tu me vois amasser,
Sans jamais me lasser,
Prends-moi pour ton modèle,
Et, d'une ardeur nouvelle,
Hâte-toi d'acquérir
Ce qui ne peut périr.

CATALAN.

QUESTIONNAIRE : Qui s'adresse à l'abeille ? De quoi l'enfant s'étonne-t-il ? Pourquoi l'abeille ne songe-t-elle jamais à s'amuser ? Quelle est la réponse de l'abeille ? Quel conseil donne-t-elle à l'enfant ? Quel est le trésor qu'un écolier peut acquérir ? Qu'est-ce qu'un dialogue ?

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE

(*Degrés supérieur et intermédiaire.*)

Sous le grand soleil.

Midi ! Le soleil versait sur les chaumes son accablante lumière. Une flamme couvait sur les terres crevassées, brûlait les herbes flétries, allumait des étincelles aux cassures des cailloux. La clarté aveuglante tombait comme une nappe d'or sur les blés assoupis, qui ondulaient par moments avec lenteur et retombaient aussitôt à leur immobilité. Le flamboiement remplissait l'espace, tout se taisait Seul le chant des grillons, vibrant entre les mottes de terre calcinées, semblait grandir au milieu du silence universel.

Dans les champs voisins, les moissonneurs s'arrêtaient, et, passant leurs mains sur leurs fronts ruisselants de sueur, ils paraissaient contempler avidement la forêt lointaine. A la lisière une mince bande d'ombre s'étendait, qu'on devinait reposante et toute humide de rosée. Comme il aurait fait bon aller s'étendre là-bas, dans la fraîcheur qui tombe des arbres !

Contes lorrains

EMILE MOSELLY

VOCABULAIRE. Le chaume, accablant, crevassé, allumer, l'étincelle, la cassure, aveuglante, la nappe d'or, assoupi, onduler, immobilité, le flamboiement, l'espace ruisselant, avidement, contempler, la lisière.

Orthographe d'usage. Midi, minuit, matin, soir, aube, aurore, crépuscule, jour, nuit, heure, minute, seconde, semaine, quinzaine, mois, trimestre, semestre, année, lustre, siècle.

Famille du mot or : orfèvre, orfèvrerie, orfèvri, oriflamme, oripeau, aurifère (latin *aurum* = or), auréole, doré, doreur, dorage, dorure.

Expressions : La soif de l'or, le marché d'or, cœur d'or, cousu d'or, payer au poids de l'or, c'est de l'or en barre, parler d'or, l'âge d'or, des jours tissés d'or et de soie, ni pour or ni pour argent, valoir son pesant d'or, tout ce qui brille n'est pas or, bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, Eldorado (en espagnol pays de l'or).

GRAMMAIRE. Etude du complément circonstanciel de lieu. Exemple : « Une flamme couvait sur les terres crevassées ». Une flamme couvait où ? sur les terres crevassées, complément circonstanciel de lieu. Trouver dix exemples semblables. Faire remarquer que les compléments circonstanciels ne sont que des compléments indirects exprimant des circonstances de manière, de cause, de lieu ou de temps. Copier la règle suivante : « Le complément circonstanciel de lieu répond à la question où. »

Permutations. Degré supérieur : Copier la dictée en mettant les verbes au futur antérieur et en soulignant les compléments des verbes. — Degré intermédiaire : copier la dictée en la mettant au singulier, en permutant les verbes au présent

de l'indicatif et en soulignant également les compléments des verbes. Exercice oral pour les deux degrés : Proposition à conjuguer : *Je cours sur les terres crevassées.*

Remarque : Pour le degré intermédiaire, la dictée comprend le dernier alinéa seulement.

P. Ch.

COMPTABILITÉ (Suite).

Voir *Educateur*, n° 40.

VIII. Etablissons maintenant la comptabilité d'un petit commerçant, avec ces données :

Situation au 1^{er} juin 1913. *Actif.* Marchandises en magasin fr. 6200 ; mobilier fr. 3700 ; Dubois débiteur fr. 235 ; espèces en caisse fr. 1315. *Passif.* B. C. B. (Banque cantonale bernoise) fr. 3650 ; Lavisse créancier fr. 540.

Opérations du mois : Le 2, envoyé à M. Delavigne marchandises suivant facture se montant à fr. 75,60 ; le 6, achat de marchandises au comptant fr. 120 ; le 10, vente au comptant du 1 au 10, fr. 236,40 ; le 15, prélevé pour le ménage fr. 86,90 ; le 18, envoyé à M. Lavisse le solde créditeur de son compte fr. 540 ; le 20, vente au comptant du 10 au 20, fr. 216,50 ; le 22, reçu de M. Delavigne le montant de ma facture du 2 écoulé avec déduction de 2 % d'escompte ; le 25, reçu de M. Maître des marchandises suivant facture pour fr. 68,40 ; payé pour le transport et le camionnage de ces marchandises fr. 8,70 ; le 27, reçu de M. Dubois en acompte fr. 100 ; le 30, vente au comptant du 20 au 30, fr. 280,20 ; payé pour le ménage fr. 54,30 ; et pour divers frais généraux fr. 22,80 ; pour le loyer fr. 40.

Dépréciation du mobilier fr. 15 ; marchandises en magasin fr. 5900. On tiendra compte d'un intérêt au 4 1/2 % à la banque (B. C. B.).

Bilan au 1^{er} juin 1913.

ACTIF	Fr.	PASSIF	Fr.
I. Mobilier	3 700 —	I. B. C. B.	3 650 —
II. Marchandises en mag.	6 200 —	II. Lavisse, créancier	540 —
III. Dubois, débiteur	235 —	III. Fortune nette	
IV. Argent en caisse	1 315 —	à ce jour	7 260
	<u>11 450 —</u>		<u>11 450 —</u>

Brouillard.

Juin 1913		Fr. C.
2	Delavigne, mon envoi de marchandises suivant facture	75 60
6	Achat de marchandises au comptant	120 —
10	Vente au comptant du 1 au 10	236 40
15	Prélevé pour le ménage	86 90

18	Lavisse, mon envoi pour soldé	540	—
20	Vente au comptant du 10 au 20	216	50
22	Delavigne, son envoi	74	10
25	Maître, son envoi de marchandises suivant facture	68	40
	Payé pour transport et camionnage	8	70
27	Dubois, son envoi de	100	—
30	Vente au comptant du 20 au 30	280	20
	Payé pour le ménage	55	30
»	frais généraux	22	80
»	le loyer du mois	40	—

Caisse-Journal.

1913

Fol. 1

Dates	Opérations	Compt. cour. Fol.	Caisse		Fournisseurs et clients		Frais généraux		Ménage	
			Recettes	Dépenses	Debit	Avoir	Dé- penses	Bud- get ¹	Dé- penses	Bud- get ¹
Juin										
4	Soldes suivant inventaire		1315.—		235.—	4190.—				
2	Delavigne, ma facture	4			75,60					
6	Achat de marchandises au comptant			120.—						
10	Vente au comptant du 1 au 10		236,40							
15	Remis au ménage			86,90					86,90	
18	Lavisse, mon versement	2		540.—	540,—					
20	Vente au comptant du 10 au 20		216,50							
22	Delavigne, son versement	4	74,40			74,40				
—	Esc. 2 % s/f. 75,60					1,50				
25	Maître, son envoi suivant facture	5				68,40				
—	Frais généraux, transport env. Maître			8,70			8,70			
27	Dubois, son versement en acompte	1	100.—			100.—				
30	Vente au comptant du 20 au 30		280,20						54,30	
—	Dépenses pour le ménage			55,30						
—	Frais généraux, pour divers			22,80			22,80			
—	Loyer pour juin			40 —			15.—		25.—	
	Soldes			1348,50	3583,40					
			2222,20	2222,20	4434,00	4434,00	46,50		166,20	
30	Soldes à nouveau		1348,50		135.—	3718,40				

(A suivre.)

J. et P. MEYER.

¹ Pour ne pas allonger ce travail nous avons omis le budget. La somme portée dans cette colonne permettra des comparaisons qui seront un guide précieux pour régler les dépenses de chacune de ces deux catégories.

Comptes courants.

DUBOIS

1913

Fol. 1

Dates	Fol.	Doit	Dates	Fol.	Avoir
Juin 1 ^{er} Solde suiv. invent.		235.—	Juin 27 Son versement	1	400.—
		<hr/>	» 30 Solde pr balance		135.—
		235.—			<hr/> 235.—

Juin 30 Solde à nouveau 135.—

LAVISSE

1913

Fol. 2

Dates	Fol.	Doit	Dates	Fol.	Avoir
Juin 18 Mon versement	1	540.—	Juin 1 ^{er} Solde suiv. invent.		540.—

B. C. B.

1913

Fol. 3

Dates	Fol.	Doit	Dates	Fol.	Avoir
			Juin 1 ^{er} Solde suiv. invent.		3650.—

DELAVIGNE

1913

Fol. 4

Dates	Fol.	Doit	Dates	Fol.	Avoir
Juin 2 Ma facture	1	75,60	Juin 22 Son versement	1	74,10
		<hr/>	» Esc. 2% s/f. 75,60	1	1,50
		75,60			<hr/> 75,60

MAITRE

1913

Fol. 5

Dates	Fol.	Doit	Dates	Fol.	Avoir
			Juin 25 Sa facture	1	68,40

Bilan au 30 juin 1913.

ACTIF	Fr.	PASSIF	Fr.
I. Mobilier	3 685.—	I. Créditeurs d'après c/c	3 718,40
II. Marchandises en mag.	5 900.—	II. Intérêts à la B. C. B.	13,70
III. Débiteurs d'après c/c	135.—	III. Fortune nette à ce jour	7 336,40
IV. Argent en caisse	1 348,50		
	<hr/> 11 068,50		<hr/> 11 068,50



HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : argent 12, 16, 25, 4.
jusqu'à fr. 100 ; or pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr.
— Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Orfèvrerie de table : en
argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40
la douzaine, etc. — Orfèvrerie en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : cou-
verts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ECOLES PRIMAIRES

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs: MM. Annen, Henri, à Donatyre. Mages, Louis, à Mézières (cl. prim. sup.) Chesseix, Albert, à La Sarraz (cl. prim. sup.). Francfort, Ernest, à Orges. Metzener, Louis, à Marchissy. Fankhauser, Albert, à Avenches.

Institutrices: Mmes Thévenaz, Marie, à Bullet. Giroud, Louise, à Paudex. Baud, Marie, à Renens. Henchoz, Hélène, à Château-d'Oex. Mermoud, Cécile, à Pailly. Urech, Mathilde, à Curtilles.

Dans sa séance du 13 octobre 1913, le Conseil d'Etat a nommé :
à titre provisoire et pour une année, M. Charles Favez, licencié ès lettres classiques de l'Université de Lausanne, actuellement maître au gymnase de la Chaux-de-Fonds, en qualité de maître de latin et de grec au collège de Montreux.

Bibliothèque cantonale et universitaire

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque cantonale et universitaire sera ouverte à la consultation les lundis, mercredis et vendredis, de 6 à 9 heures du soir, cela pendant les mois de novembre 1913 à mars 1914.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une NOUVELLE VICTOIRE
en obtenant à l'Exposition universelle de
TURIN 1911
DEUX GRANDS PRIX
(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de
PARIS **St-LOUIS** **MILAN** **BRUXELLES**
1878-1889-1900 **E. U. A. 1904** **1906** **1910**
les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER
Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.	Martigny, maison de la Poste
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.	Montreux, Grand'rue, 73
Delémont, rue des Moulins, 1.	Neuchâtel, rue du Seyon.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.	Nyon, rue Neuve, 2.
Lausanne, Casino-Théâtre.	Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre	

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

A. BREEAZ

8 rue St-Pierre **LAUSANNE** rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS
a
CORDES
et à
VENT
et
ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres
LIBRAIRIE
musicale
ABONNEMENTS
LIBRAIRIE
théâtrale

PIANOS A QUEUE

FÖTTISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical
et
Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — № 44.

LAUSANNE — 1^{er} Novembre 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ECOLE· REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



A. BRELAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS
HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

10° | à 30 jours
aux membres
de la
0 S.P.V.



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 % au comptant.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître

Louis PASTEUR
UN GRAND ESPRIT
UNE GRANDE AME
PAR
E. de VILLEROY

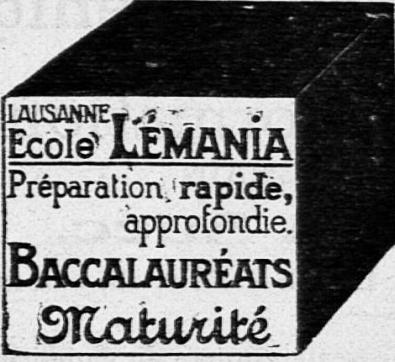
1 volume in-8, relié fr. 1,75, broché fr. 1. —.

On souhaitait depuis longtemps une biographie qui mit en pleine lumière l'incomparable grandeur intellectuelle et morale de Pasteur et qui exposât les travaux, les recherches et les découvertes admirables de ce grand savant, un des plus grands hommes de notre époque.

Cette biographie, la voici, écrite en une langue claire, accessible à tous, à tous ceux du moins qui prennent la peine de penser et qui veulent savoir. Notre jeunesse a besoin plus que jamais de connaître, d'aimer et d'admirer d'autres conquérants que les soldats, d'autres vainqueurs que les aviateurs. Les héros de la science doivent passer au premier plan et leurs victoires célébrées à l'égal des autres. Il faut donc qu'on sache dans nos écoles que Pasteur a été quelqu'un de plus que « le monsieur qui a guéri la rage » et que nos maîtres fassent connaître toute l'œuvre et toute l'existeuce de ce grand bienfaiteur de l'humanité.

Le livre de E. de Villeroy, si modique de prix, est cependant un livre très bien fait qui répond tout à fait au but visé. Après un résumé des plus captivants de la vie et des travaux du célèbre chimiste, il expose rapidement l'état actuel de la microbiologie et les méthodes découvertes par le maître et ses disciples pour guérir les maladies infectieuses; il initie les lecteurs à tout un ensemble de faits scientifiques que tout homme cultivé ne peut ignorer.

Ce petit livre continue dignement la série commencée par *Du Cœur* (de Amicis); il est fait pour inspirer, comme celui-là, le dévouement à la science, à la patrie et à l'humanité. À ce titre, il intéressera tous les éducateurs et toutes les familles.



500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ECOLES PRIMAIRES

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

Instituteurs: M. Francfort, Ernest, à Corbeyrier.

Institutrices: Mmes Bersier-Collet, Alice, à Nyon (Ecole ménagère). Paquier-Berchtold, Lina, à Vevey. Mlles Tschumy, Claire, à Vevey. Chaillet, Marguerite, à Vevey. Jetzer, Marie, à Bonvillars.

Dans sa séance du 21 octobre 1913, le conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, M. Vincent BISSAT, en qualité de maître de français, d'arithmétique et de chant au collège mixte de Bex.

Mise au concours

Maison d'éducation pour garçons à Sonvilier.

Par suite de démission honorable, l'une des trois places d'instituteur est mise au concours. Traitement 1200 frs. plus la chambre et la pension dans l'établissement. Le traitement en argent subit chaque année une augmentation de 100 frs. jusqu'à concurrence du maximum de 1700 frs. Les obligations sont celles prescrites par les lois et les règlements.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 novembre 1913 par la direction soussignée.
Berne, le 18 octobre 1913.

*Le Directeur de l'assistance publique:
BURREN*

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée ordinaire d'Automne le samedi 8 novembre 1913 à 2 $\frac{1}{4}$ h.
à la salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

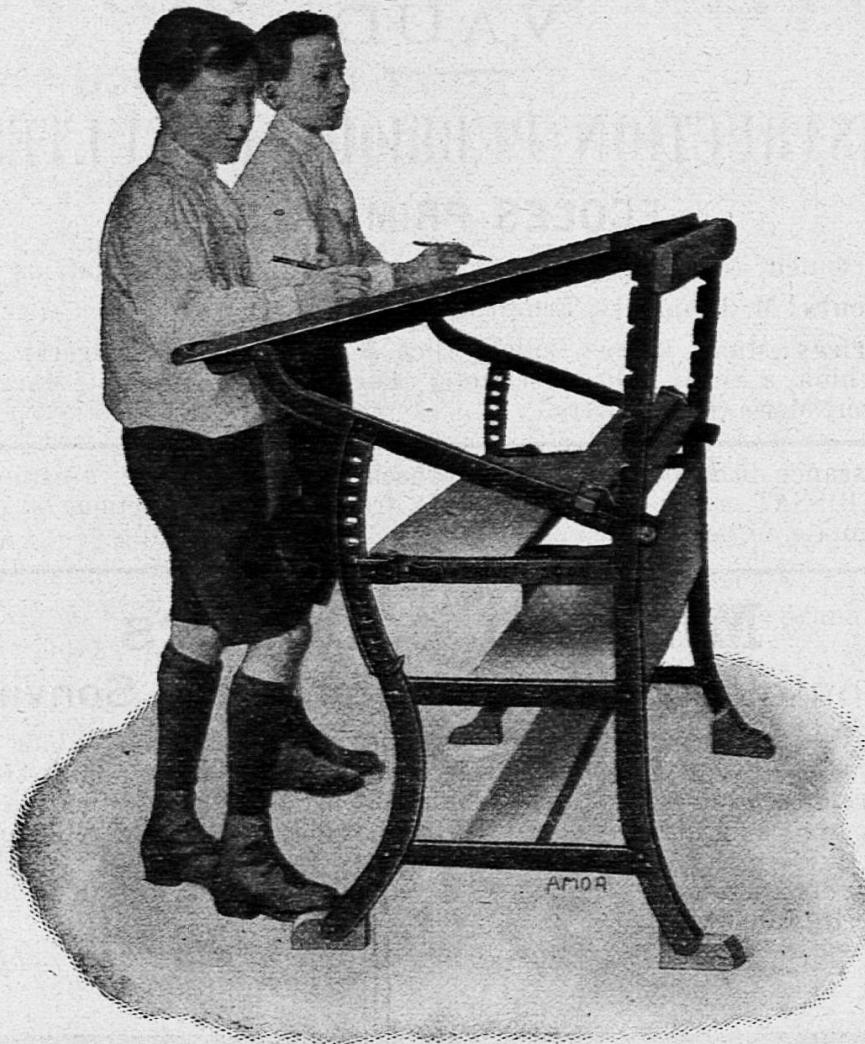
Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis
à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre
avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte
noire etc., etc.

Envoy d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la
Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage
complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.